



Technicien en génie civil

Concours : 2026-10

Service : Service des Infrastructures et de l'ingénierie

Statut : 1 poste

Entrée en poste : Dès que possible

Sous la supervision du chef de division de l'ingénierie, le technicien en génie civil prépare, complète et met à jour les plans et les dossiers relevant de la compétence du service selon les directives écrites ou verbales. La personne titulaire du poste surveille et inspecte les travaux de construction ou d'entretien effectués par contrat ou autres en conformité avec les normes, les règlements ou toutes autres exigences applicables.

Principales tâches

- Participe à la conception et à la réalisation de projets relevant de la compétence du service, prépare et/ou vérifie les calculs appropriés, analyse et interprète les résultats et prépare des estimations de quantités et suggère des solutions potentielles.
- Effectue des recherches sur les nouveaux produits, nouvelles spécifications et/ou nouvelles technologies ;
- Participe à l'élaboration des devis et documents d'appel d'offres et recommande des précisions en fonction des besoins de la Ville et de ces orientations ;
- Effectue des relevés et des inspections d'ordre technique en lien avec les champs de compétence du génie civil. Réalise des inventaires, des mesures et autres. Analyse des données et rédige des rapports ;
- Surveille l'exécution de travaux sur les chantiers de construction et s'assure du respect des plans et devis et discute avec l'entrepreneur de leurs interprétations. Donne aux intervenants les avis nécessaires, verbaux ou écrits et assure l'acheminement de l'information à son supérieur. Discute avec l'entrepreneur, à l'intérieur des limites contractuelles et des délégations de pouvoirs fixées concernant les méthodes et les modifications des travaux ou les imprévus ;
- Durant les travaux, assiste aux réunions de chantiers et participe aux débats et apporte des points à l'ordre du jour ;
- Exerce le suivi nécessaire pour les projets dont l'ingénierie est réalisée à l'externe et/ou à l'interne en réalisant les mesurages et la validation des quantités et/ou s'assure de leur respect dans le cadre des documents contractuels avec le professionnel affecté au dossier ;
- Discute et communique avec les différentes directions, les agences gouvernementales, les citoyens et les firmes externes afin de transmettre et/ou d'obtenir des informations techniques référant aux dossiers et aux plans ;
- Effectue le suivi et la validation des plaintes et apporte des recommandations pour les corriger le cas échéant ;
- Effectue la mise en plan et la mise à jour de croquis, plan d'ensemble, de dessins, d'organigramme, d'échéancier et de tous documents relevant de la compétence du service ;

À propos de la Ville de Prévost

Proclamée 8^e ville au Québec où il fait bon vivre, la Ville de Prévost se caractérise par ses milieux de vie de qualité ainsi que par son périmètre urbain dynamique entouré de secteurs de villégiature. Destination de choix pour être le terrain de vie et de jeux de nombreuses adeptes de loisirs, de déplacements actifs et recherchant une terre d'accueil riche, diversifiée en activités et en services, tout en étant située près d'un pôle majeur en services et infrastructures. Avec près de 14 000 résidents, Prévost est en pleine expansion et se démarque par sa forte vitalité autant sur le plan développement résidentiel, commercial et industriel que par la mise en valeur de son paysage bâti et naturel.

Chef de file incontesté du monde municipal en environnement, la Ville de Prévost a fait parler d'elle au courant des dernières années sur plusieurs de ses projets innovants et uniques en pensant hors de la boîte et en n'ayant pas peur de ses convictions. Fort d'une équipe dynamique appuyée par un conseil qui priorise le développement durable, le Service de l'environnement fait office de facilitateur autant pour la population que pour les autres services municipaux.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca

Technicien en génie civil

- Vérifie la conformité de documents avec les normes, les règlements ou les autres exigences applicables ;
- Selon les procédures en vigueur, annote, commente et lorsque nécessaire communique avec les requérants afin de proposer des modifications ou des alternatives aux documents ;
- Participe au budget triennal ou quinquennal en immobilisation selon son champ d'expertise.

Exigences demandées

- Détenir un permis de conduire en règle de classe 5 ;
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologies du génie civil ou dans une discipline connexe ;
- Avoir de 5 à 10 ans d'expérience pertinente. Une expérience dans le milieu municipal est considérée comme un atout ;

Compétences recherchées

- Aptitude à travailler en équipe ;
- Habileté d'organisation et de planification ;
- Capacité à négocier et défendre une position face aux entrepreneurs et aux personnels en chantiers ;
- Maîtrise le logiciel de dessin assisté par ordinateur AutoCad ;
- Maîtrise la langue française parlée et écrite ;
- Maîtrise la suite office notamment Word et Excel ;
- Connaître les Guides d'inspection télévisée des réseaux d'égouts, de la codification des conduites et de l'indice de l'état des ponceaux considéré comme un atout ;
- Carte OPA ou P6B considéré comme un atout ;
- Connaissance du logiciel Accès Cité Territoire considérée comme un atout.

Détails du poste et conditions de travail

- Postes à temps plein à raison de 32 heures/semaine
- La rémunération et les conditions de travail seront établies selon l'échelle salariale établie à la convention collective en vigueur (38.06\$ à 44.78\$) et selon les acquis du titulaire.
- Entrée en fonction : Dès que possible

22 mars 2026

Date limite pour soumettre votre candidature

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'un court texte expliquant leurs motivations, **au plus tard le dimanche 22 mars 2026 à midi** à emploi@ville.prevast.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt à joindre l'équipe de la Ville de Prévost

Veuillez prendre note que **nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue** et que tout autre dossier de candidature sera conservé et réévalué pour de prochaines opportunités.

La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse, et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi. L'usage du masculin n'a que pour but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca